

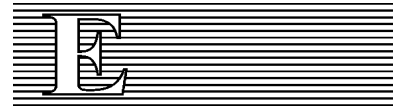


**NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Réunion du Groupe d'experts de la deuxième Conférence  
des ministres africains chargés de l'enregistrement  
des faits d'état civil

Durban (Afrique du Sud)  
3-5 septembre 2012



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CMRCR/2/EXP/1  
26 juillet 2012

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

*Thème: Amélioration de l'infrastructure institutionnelle et humaine de  
l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des  
statistiques de l'état civil*



Commission de l'Union africaine



Banque africaine de développement



République sud-africaine

Traduction certifiée par PCMS



1. Inscriptions.
2. Ouverture de la réunion.
3. Élection du Bureau.
4. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
5. Objectifs de la réunion.
6. Le rôle de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil dans le programme d'intégration de l'Afrique :
  - a) L'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil et l'intégration de l'Afrique;
  - b) Les droits de l'enfant et de la femme;
  - c) Le suivi des indicateurs de développement;
  - d) Les services de santé publique et leur gestion;
  - e) Les réfugiés et les apatrides;
  - f) La Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA);
  - g) Appui international à l'initiative visant à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique.
7. Cadres directeur et opérationnel proposés concernant le Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique lancé dans le cadre de l'initiative régionale en la matière.
8. Rapport sur les actions menées par les organisations régionales et les Nations Unies en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil et les résultats obtenus :
  - a) Rapport intérimaire du secrétariat régional;
  - b) Rapport des membres du Groupe de base régional.
9. Exposés par les États membres sur leur situation en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil dans quelques domaines choisis :
  - a) Secteur de la santé;
  - b) Cartes nationales d'identité;
  - c) Application des technologies de l'information;

d) Suivi opérationnel de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil;

e) Prestation des services;

f) Situations d'après conflit.

10. Ateliers de discussions en trois groupes parallèles :

a) Examen du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique;

b) Examen des rapports intérimaires;

c) Examen des exposés de pays.

11. Séance technique :

a) Enregistrement des décès, détermination et certification des causes de décès et compilation des statistiques de décès dans le cadre du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique;

b) Mesures stratégiques visant à trouver des solutions aux obstacles en matière d'infrastructures institutionnelles et humaines;

c) Rôle stratégique de la statistique dans la promotion de la mise en œuvre du Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique.

12. Expérience acquise ailleurs et mobilisation des ressources :

a) Expérience de la Banque interaméricaine de développement en matière d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil;

b) Rôle du secteur privé dans le renforcement de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil;

c) Partenaires financiers potentiels.

13. Examen et approbation des conclusions et des projets de recommandations.

14. Questions diverses.

15. Clôture de la réunion.

16. Mise au courant des ministres par leurs experts.